



ON PEUT SAUVER LES ABEILLES

Alors que les ruches sont en péril, les initiatives se multiplient. De l'interdiction des pesticides à l'encouragement de bonnes pratiques agricoles, en passant par une apiculture plus durable, *La Vie* a fait le tour d'une France qui croit à son miel.

ERWAN BOURDON,
au milieu de ses ruches,
à Langouët, en Ille-et-
Vilaine. L'apiculteur est
très inquiet, car il a
compté jusqu'à 70 % de
mortalité dans ses
ruchers en 2018, comme
beaucoup de ses
collègues.

« J'ai démarré en 2014 avec 50 ruches, pour monter à 165, en 2018. J'en ai alors perdu 110, un préjudice estimé à 55 000 €. Et en juin 2019, j'ai encore eu 16 ruches mortes. »

ERWAN BOURDON, APICULTEUR À LANGOUËT

mieux que l'abeille qui est, comme on le répète souvent, une véritable sentinelle de notre environnement et qui, via la pollinisation, assure jusqu'à 35 % de notre alimentation ! » Mais quand les insectes meurent, comment faire ? À Langouët (Ille-et-Vilaine), à 30 kilomètres au nord de Rennes, sa miellerie jouxte la maison de ses parents, avec une trentaine de ruches, dans des bosquets préservés. « J'ai démarré en 2014 avec 50 ruches, pour monter à 165 début 2018, dit-il. La même année, j'en ai perdu 110, en avril, un préjudice

estimé à 55 000 €. Et en juin 2019, j'ai eu de nouveau 16 ruches mortes dans un lot de 34. Alors que pour dégager un véritable revenu il m'en faudrait au moins 200 en bonne santé pour arriver à une production d'environ trois tonnes de miel par an. Heureusement, ma femme a gardé son emploi de vendeuse dans le secteur de l'habillement. Sinon, avec nos deux enfants, on n'y arriverait pas financièrement... »

« NOUS VOULONS SAVOIR LA VÉRITÉ, D'AUTRES PAS »

Depuis ce mois d'avril 2018 fatidique, principalement en Bretagne mais aussi dans toute la France, où on a constaté une mortalité globale de 30 % des abeilles, Erwan n'arrête pas de s'interroger. Comme beaucoup de ses collègues, il a bien sûr déclaré ses pertes à l'OMAA (Observatoire des mortalités et des affaiblissements de l'abeille mellifère), mis en place par les pouvoirs publics. « Mais le vétérinaire n'est jamais venu. Tout s'est passé par téléphone où quelqu'un m'a dit, sans avancer la moindre preuve: "C'est le varroa !" » Alors, avec ses collègues du Syndicat des apiculteurs professionnels de Bretagne (SAPB), ils ont décidé de financer, avec l'appui de la région Bretagne, une nouvelle étude, pendant deux ans. Elle a été confiée à un laboratoire indépendant, sous l'autorité du professeur Luc Belzunces, expert réputé en toxicologie environnementale à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) d'Avignon. « Nous, les apiculteurs, nous voulons savoir la vérité, affirme avec force Erwan Bourdon, et nous avons l'impression que beaucoup d'autres, sous la pression des lobbys des produits phytosanitaires, ne le veulent surtout pas... »

Lui qui n'était plus descendu dans la rue depuis ses années de lycée a été de toutes les manifestations apicoles récentes. « Nous avons organisé plusieurs marches funéraires: devant la préfecture de région et la chambre d'agriculture à Rennes, et même à Paris devant les Invalides. » Sur la porte de sa miellerie, une affiche: « Nous voulons des coquelicots » – du nom de la campagne nationale antipesticides initiée par Fabrice Nicolino, journaliste à *Charlie Hebdo* – donne le ton de son nouvel engagement. « Le premier vendredi de chaque mois, →



« Au début, je me suis dit que j'avais peut-être fait une erreur dans la conduite de ma ruche. Et puis, en téléphonant à d'autres collègues, je me suis aperçu que je n'étais pas tout seul à avoir une mortalité de plus de 70 % de mes abeilles. » Erwan Bourdon se souviendra longtemps de ce mois d'avril 2018, lorsque à la sortie de l'hiver, il a découvert des milliers d'hyménoptères au pied de ses ruches. « Bien sûr, on pense d'abord à la météo qui n'avait pas été favorable, puis au varroa, un acarien parasite. Mais beaucoup d'autres choses nous amènent, depuis au moins une vingtaine d'années, à une suspicion toxicologique à l'encontre des pesticides. Car nos ruches jouxtent souvent des champs de blé ou de maïs, qui sont très traités. D'ailleurs les survivantes étaient affaiblies, comme désorientées... »

JUSQU'À 35 % DE NOTRE ALIMENTATION

Taxi-ambulancier de 37 ans, Erwan Bourdon avait entamé en 2014 une reconversion. « Je cherchais quelque chose qui me rapproche de la nature. Quoi de



UN CRI D'ALARME. En juin 2018, des apiculteurs manifestaient aux Invalides, à Paris, pour dénoncer une hécatombe des abeilles causée par les pesticides.



VALÉRIE TEPPE / HANS LUCAS POUR LA VIE

DES RUCHERS DANS LES VERGERS

de la coopérative Limdor, en Haute-Vienne. Un bel exemple de collaboration entre apiculteurs et pomiculteurs.



VALÉRIE TEPPE / HANS LUCAS POUR LA VIE

nous manifestons, avec une trentaine d'habitants, devant notre mairie comme dans quantité d'autres villes de France. » D'ailleurs, le maire de Langouët, a reçu le message cinq sur cinq. Le 18 mai 2019, il a publié un arrêté municipal interdisant « l'usage des pesticides à moins de 150 mètres d'une habitation ». Mais le 11 juin, la préfète d'Ille-et-Vilaine lui a répondu qu'il n'en avait pas le droit...

UN LABORATOIRE DE L'ÉCOLOGIE RURALE

« C'est le tribunal administratif qui tranchera. En attendant, mon devoir c'est de protéger la santé de mes concitoyens », se justifie Daniel Cueff, 64 ans. Maire depuis 20 ans, il a fait de sa commune de 600 habitants un véritable laboratoire de l'écologie rurale avec sa cantine bio, ses panneaux solaires et son écoquartier. La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) d'Ille-et-Vilaine est vent debout contre son arrêté municipal – « À quel titre un maire peut-il influencer les modes de production agricole dans les champs de sa commune ? », interroge-t-elle. Le maire estime que « malgré toutes les aides à la conversion qui existent, la plupart des agriculteurs conventionnels restent dans une logique d'agriculture chimique. Et face à cette menace sanitaire et écologique, l'État ne prend pas ses responsabilités et tergiverse, comme on le voit avec le report de l'interdiction du glyphosate ». Dans sa commune, en dehors de l'apiculteur, sur les cinq agriculteurs restants deux sont passés au bio. Le maire rappelle, que 20 ans avant la loi Labbé (lire encadré page 32), il avait déjà interdit l'utilisation des pesticides dans tous les espaces publics (écoles, jardins, cimetière, etc.). « En 2016, pour protéger nos ruchers, j'avais pris un arrêté d'interdiction des semences enrobées à base de néonicotinoïdes sur tout le territoire communal, ajoute-t-il. Et celui-là, la préfète n'a pas osé me demander de le retirer car la réglementation nationale a suivi peu après. » Lauréat du prix 2017 zéro phyto, attribué par le conseil général



À LANGOUËT, l'arrêté municipal d'interdiction des pesticides a été remis en cause par la préfète.

À LIRE

Le Traité Rustica de l'apiculture, d'Henri Clément, Rustica éditions.

Éloge de l'abeille, de Sylvie Corrè et Christophe Gatineau, Flammarion.

La Ruche-tronc, d'Henri Giorgi, Terran.

Petit Manuel d'apiculture douce en ruche Warré, d'Yves Robert, Terre vivante.

de Bretagne, le maire de Langouët met, depuis, un point d'honneur à offrir un pot de miel « local » aux mariés de sa commune...

Apiculture et agriculture sont-elles devenues inconciliables ? Pas forcément partout. En 2016, à l'initiative de l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf), le principal syndicat apicole, un label intitulé Bee friendly (« soyez ami des abeilles ») a été lancé à destination du monde agricole. « L'idée, c'est à la fois que les deux professions se reparlent et d'inciter à de meilleures pratiques, quelque part entre l'agriculture conventionnelle et le bio », souligne Bertrand Auzeral, apiculteur dans le Lot-et-Garonne et président de Bee friendly. Pour éviter tout risque de greenwashing (ou « écoblanchiment »), son cahier des charges, mis au point avec le toxicologue Luc Belzunces, est assez rigoureux. Les agriculteurs qui y adhèrent doivent tenir compte d'une liste noire de 28 pesticides, connus

pour leur nocivité envers les abeilles, rigoureusement interdits d'utilisation et aussi une liste grise de « produits autorisés mais déconseillés ». À côté des organismes officiels de certification (Ecocert, Bureau Veritas...), un comité comprenant des ONG environnementales comme la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), Noé Conservation ou encore l'Association française d'agroforesterie vérifie le respect des obligations pour obtenir le label. Paradoxalement, ce sont principalement les secteurs de la viticulture et de l'arboriculture, pourtant régulièrement pointés du doigt pour leur utilisation massive de pesticides, qui se sont montrés les premiers intéressés par l'initiative Bee friendly. Comme la coopérative Limdor, à Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne), à 30 kilomètres au sud de Limoges.

UN RÉSULTAT SAISSANT

« Il y a quelques années, on passait pour des tueurs d'abeilles, et bien pire encore », rappelle Jean-Luc Soury, directeur de Limdor, dont les 20000 tonnes de pommes récoltées chaque année sont labellisées Bee friendly. « Alors, poursuit-il, même si nous nous sommes fait tirer dessus par la profession et que nous avons beaucoup transpiré – nous avons démarré au printemps 2016, une année où le puceron cendré a envahi nos vergers –, nous avons réussi à faire aussi bien que les conventionnels en adoptant d'autres méthodes, plus naturelles. » Quand on visite les vergers des producteurs de Limdor, le résultat saute aux yeux : non seulement l'herbe parsemée de trèfle blanc pousse désormais au pied des pommiers, mais surtout des ruches, gérées par des apiculteurs professionnels, se trouvent à proximité immédiate des vergers. Michel Texier, un des 60 producteurs de la coopérative, est particulièrement fier de faire visiter ses 50 hectares, où désormais sont installées 18 ruches à l'année. « Le fait que les ruches soient sédentaires a révolutionné nos pratiques mais aussi notre image vis-à-vis de tout le monde : les riverains,

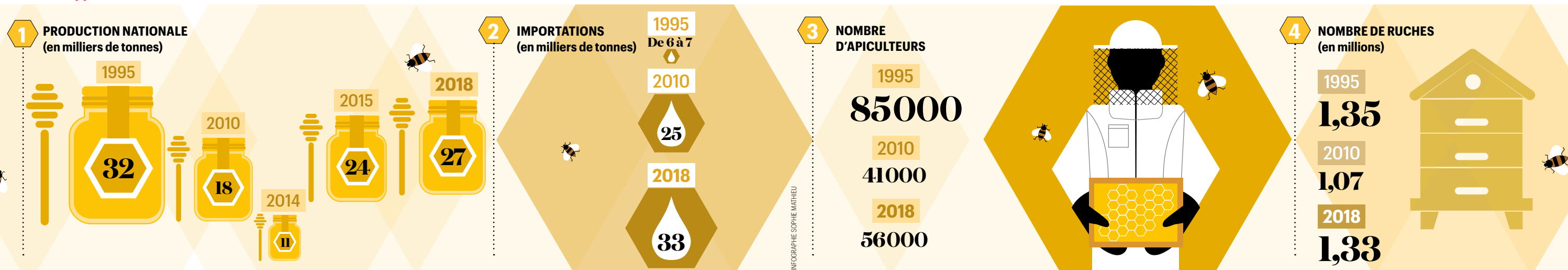


Henri Clément, apiculteur à Fraissinet-de-Fourques, en Lozère, est porte-parole de l'Unaf.

La sentinelle cévenole

« J'avoue que cela m'a fait un coup au cœur, quand j'ai reçu chez moi, à Fraissinet-de-Fourques, mon village de 70 habitants, un avis de mise en demeure pour "dénigrement" de Bayer, le grand groupe allemand d'agrochimie », se souvient Henri Clément, 58 ans, apiculteur de père en fils en Lozère. Mais mon avocat, à Paris, à qui j'ai téléphoné tout de suite, m'a dit de ne pas m'inquiéter. » Nous sommes en 2001 et, depuis quatre ans, Henri Clément mène une lutte acharnée contre l'utilisation des pesticides et autres produits phytosanitaires dans les grandes cultures (tournesol, maïs, colza...) « Pour nous, apiculteurs, c'était une question de vie ou de mort : nos abeilles mouraient et on n'avait plus de miel, se souvient-il. Nous avons commencé par réclamer l'interdiction du Gaucho en 1997, puis celle du Régent TS, et nous avons enchaîné avec les néonicotinoïdes. Nous n'arrêtons plus ! Il est vrai que les grandes firmes trouvent toujours le moyen d'inventer des molécules. » L'idée de génie d'Henri Clément, par ailleurs auteur de nombreux livres sur l'apiculture dont le fameux guide Rustica (plus de 100 000 exemplaires vendus), c'est d'avoir lancé en 2005 le programme « L'abeille, sentinelle de l'environnement », qui a fait de la défense de cet hyménoptère quasiment une cause nationale. « L'idée était toute simple : il s'agissait de rapprocher les abeilles de la population », rappelle-t-il. Pari gagné : aujourd'hui avec plus de 90 partenaires (municipalités, entreprises), les Apidays sont, chaque mois de juin, un succès. Et qui a créé beaucoup d'émulation : installation de ruchers dans les villes, affluence dans les ruchers écoles... « Et surtout, insiste-t-il, cela a permis de créer un lien entre les abeilles et l'ensemble des pollinisateurs avec la grande cause de la biodiversité. » O.N.

Les chiffres du miel en France



les consommateurs et nos collègues, souligne l'agriculteur. *Même si nous utilisons encore certains traitements, de façon très précautionneuse, nous avons prouvé qu'on peut faire autrement que de balancer de la chimie à l'année. L'agriculture doit quitter le monde ancien pour s'inscrire dans le monde nouveau.* » En tout cas, à 60 ans, lui, continue d'évoluer : il a arrêté le désherbage par le glyphosate – bien que ce produit ne figure pas sur la liste noire de Bee friendly – pour le faire avec une machine, a converti quatre de ses hectares en bio, sans oublier le kilomètre de haies plantées et pas mal de prairies mellifères créées tout autour de son exploitation. Un de ses collègues, Jean-François Nardot, pomiculteur sur 24 hectares et qui, lui, a installé 84 ruches entre ses vergers et sa châtaigneraie, renchérit : *« Nous sommes conscients que si nous n'avons pas d'abeilles, nous n'avons plus de pommes. »*



LES RUCHERS de la coopérative Limdor, en Haute-Vienne.

VALÉRIE TERPE / HANS LUCAS POUR LA VIE

Pour Guillaume Antenor, un géant barbu de 40 ans, ces témoignages ont goût de miel. Vice-président de l'Association de développement de l'apiculture en Nouvelle-Aquitaine, il est l'un des sept intervenants qui récoltent le nectar des 1000 ruchers désormais hébergés par les producteurs de la coopérative, dont il est devenu membre. *« Au début, certains de mes collègues étaient plus que réticents à l'idée de venir travailler ici. Ils pensaient que toutes leurs abeilles allaient mourir, raconte-t-il. Et puis, ils ont vu que tout se passait bien et que cela avait créé un cercle vertueux d'amélioration des pratiques bon pour le Limousin et la biodiversité. Car, d'un côté, avec la garantie de pollinisation apportée par nos abeilles et, de l'autre, le nectar et le pollen récoltés dans les ruches, c'est du gagnant/gagnant pour les arboriculteurs et les apiculteurs. »* Mais attention, poursuit-il, *il faut rester sur quelque chose d'éthique et à taille humaine. Par exemple, en ne mettant pas trop de ruches dans certains vergers car cela risquerait d'affaiblir notre production et les autres pollinisateurs. Et il faut continuer d'être très carré sur les normes.* D'autant plus que d'autres producteurs de pommes (les vergers T&B, près d'Arras, Perlim, dans le Limousin) mais aussi les Vignerons de Buzet, en Gironde, ont rejoint la démarche. Et surtout que des poids lourds de la distribution (Carrefour, Monoprix et même Aldi) sont devenus des partenaires distributeurs des produits labellisés Bee friendly, engageant ainsi la confiance des consommateurs.

BON POUR L'ENSEMBLE DE LA BIODIVERSITÉ

Faut-il aller encore plus loin ? *« Toutes les pratiques agricoles et apicoles qui vont dans le sens de l'agroécologie sont bonnes pour les abeilles et l'ensemble de la biodiversité »,* répond Vincent Bretagnolle, directeur de recherche au CNRS et responsable du Centre d'études biologiques de Chizé (Deux-Sèvres). Celui-ci avait alerté l'année dernière sur la disparition des oiseaux des champs (*lire La Vie n° 3795 du 24 mai 2018*). →



SAMUEL BIGOT / ANDIA

Joël Labbé, sénateur rattaché au groupe Rassemblement démocratique et social européen, est le promoteur de la loi sur l'interdiction des produits phytosanitaires.

Le sénateur des abeilles

Cela restera certainement dans l'histoire des grandes avancées environnementales. Le 6 février 2014, le Parlement adopte la loi dite Labbé, sur l'interdiction des produits phytosanitaires dans les espaces publics et jardins domestiques. Elle est entrée en application sur tout le territoire le 1^{er} janvier 2019. *« Certes, je savais que cela ne concernait que 10 % des pesticides utilisés, mais pour moi c'était la meilleure façon de mettre le pied dans la porte de l'agrochimie et surtout qu'elle ne se referme plus. Je pense que les jours du glyphosate en agriculture sont désormais comptés »,* analyse Joël Labbé, 66 ans. En 2014, ce Breton modeste mais tenace, au look de rocker avec ses cheveux mi-longs et ses bagues celtiques, ancien maire de Saint-Nolff (Morbihan), une ville de 3800 habitants près de Vannes, était sénateur Europe Écologie-Les Verts (parti qu'il a quitté depuis pour rejoindre le groupe de centre gauche Rassemblement démocratique et social européen). *« Nous n'étions que dix sénateurs écologistes, et pourtant nous avons réussi à trouver une majorité au Sénat puis à l'Assemblée nationale »,* raconte-t-il avec fierté. Comment ? *« Nous nous appuyions sur des travaux scientifiques de plus en plus indiscutables. Mais, en politique, je crois aussi à l'importance des rapports humains, au-delà des clivages partisans. »* C'est ainsi que Joël Labbé est devenu un des piliers du Comité de soutien des élus à l'abeille et aux apiculteurs, mis en place par l'Unaf, qui regroupe des hommes politiques de tous bords. *« Maintenant mon ambition, c'est d'agir avec un réseau d'ONG d'environnement pour faire adopter la loi Labbé au niveau européen. »* O.N.

Grand spécialiste de l'abeille domestique, Gérard Arnold est l'un des premiers en France à avoir alerté sur les dangers des néonicotinoïdes.

« TOUS LES PESTICIDES N'ONT PAS ÉTÉ CORRECTEMENT ÉVALUÉS »

LA VIE. Plus de 15 ans après la publication de votre rapport sur la toxicité de l'imidaclopride, où en est la mortalité des abeilles ?

GÉRARD ARNOLD. La situation n'est pas revenue à la normale. Aujourd'hui, c'est toujours très dur de faire de l'apiculture et d'en vivre. On parle souvent de cause multifactorielle dans le déclin des abeilles. Certes, il y a des agents pathogènes dans les ruches, comme le varroa, des virus ou les dégâts du frelon asiatique. Mais la question des produits phytosanitaires est toujours présente. Tous les pesticides sur le marché n'ont pas été correctement évalués. C'était déjà le sens d'un rapport à l'EFSA, en 2011, dans lequel nous indiquions que les méthodes d'étude de la toxicité ne sont pas adaptées pour les abeilles. Aujourd'hui encore, elles ne prennent en compte que la mortalité aiguë, pas la mortalité chronique, ni les effets sublétaux, ce qu'on appelle les « effets cocktails ». Ce sont peut-être les plus nocifs car ils fragilisent le système de défense immunitaire de l'abeille qui peut être vite saturé.

Pourquoi l'abeille vous fascine-t-elle autant ?

G.A. L'abeille, c'est un tout petit cerveau mais qui a de grandes capacités cognitives. Elle peut s'orienter



COLLE PERSO

Gérard Arnold, chercheur émérite au CNRS, est un expert de l'abeille domestique à l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments). En 2003, il a conclu à la toxicité de l'imidaclopride, un pesticide de la famille des néonicotinoïdes.

sur 10 à 15 kilomètres et retrouver son chemin. Mais elle est aussi capable d'apprendre, de mémoriser et fait preuve de comportements complexes. Par exemple, qu'il fasse chaud ou froid, elle peut réguler la température pour qu'il fasse toujours 34 °C à l'intérieur de la ruche. Elle est aussi susceptible d'indiquer à ses congénères un point d'eau ou une source de nourriture. Et ainsi de suite. C'est assez incroyable ! Cela explique aussi sa fragilité par rapport à des insecticides neurotoxiques. Faut-il sortir de Polytechnique pour comprendre que cela peut affecter son cerveau ?

On parle beaucoup des abeilles domestiques ou mellifères, mais peu des autres pollinisateurs...

G.A. Oui et c'est dommage. Les abeilles domestiques ont eu le bonheur de profiter des alertes données par les apiculteurs. Les abeilles solitaires, sauvages, sont, par définition, moins bien étudiées et donc défendues, alors que leur situation est au moins aussi critique. Car ne produisant pas de miel, leur rôle est essentiel en termes de pollinisation. Or, en dehors d'*Apis mellifera*, il y a 20000 espèces d'abeilles dans le monde, dont 2000 en Europe et 1000 en France. C'est cela qu'il faut préserver. **INTERVIEW O.N.**

LE MARQUAGE

des abeilles permet de les suivre et de les étudier (ici, dans le rucher d'Erwan Bourdon, à Langouët).



THIERRY PASQUET / SIGNATURES POUR LA VIE

5 conseils pour les protéger chez vous

1

DIRE NON AUX PESTICIDES

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires dans les jardins et sur les balcons (lire encadré page 32). Les produits de biocontrôle (de lutte biologique intégrée), « naturels » (type purins d'ortie) et ceux autorisés en agriculture biologique ne sont pas soumis à cette interdiction.

2

SEMER DES PLANTES MELLIFÈRES

Elles portent de jolis noms qui font rêver : la bourrache officinale, le bleuet des moissons, la phacélie, l'hellébore, le sainfoin... De plus en plus de jardinerie (et aussi d'associations) proposent des sachets de graines mellifères. À planter sans modération dans son jardin (dans un carré d'herbes sauvages) ou même sur son balcon. Les abeilles et les autres insectes pollinisateurs en raffolent.

3

CONSTRUIRE UN HÔTEL À INSECTES

Même si vous pouvez en trouver dans le commerce (parfois fort cher), vous pouvez en fabriquer un avec du bois de récupération non traité, des tiges creuses sèches, des pommes de pin, une bûche percée de trous de différents diamètres, des briques creuses et de la paille ou des herbes sèches.

4

SE DÉBARRASSER DU FRELON ASIATIQUE

Probablement arrivé dans le Sud-Ouest, en 2004, dissimulé dans un chargement de poteries chinoises, c'est une véritable plaie des ruches. Il n'est pas facile à combattre. On peut mettre des pièges dans son jardin (des récipients avec une faible ouverture contenant du sirop ou de la bière) et surtout appeler des sociétés spécialisées pour s'en débarrasser.

5

ACHETER DU MIEL DONT L'ORIGINE EST GARANTIE

La loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable, issue des États généraux de l'alimentation de 2018, devait mettre fin à la mention très floue d'origine (UE/non-UE), qui figure toujours sur certains pots de miel. Celle-ci rendait possible l'importation masquée de miel chinois, souvent coupé avec du sucre, voire avec d'autres produits. Hélas, le Conseil constitutionnel a cassé cette disposition. Depuis, un collectif citoyen – regroupant apiculteurs et organisations environnementales – réclame par l'intermédiaire d'une pétition un étiquetage clair sur l'origine des miels par pays. Un progrès pour le consommateur qui favoriserait une apiculture de terroir, plus respectueuse de l'environnement. **o.n.**

En tant que directeur de la zone atelier Plaine et Val de Sèvre, une plaine céréalière de 450 km² située près de Niort, il vient d'étudier pendant six ans, avec d'autres chercheurs de l'INRA, le fonctionnement de 180 ruches situées à cet endroit. Selon ses travaux, publiés le 26 juin 2019 dans *Journal of Applied Ecology*, une revue scientifique, le résultat est sans appel : « *L'agriculture biologique améliore les performances des colonies d'abeilles mellifères. Nous avons, en effet, trouvé jusqu'à 37 % de couvains, 20 % d'abeilles adultes et 53 % de miel supplémentaires dans les colonies entourées de parcelles agricoles biologiques par rapport à celles situées dans des paysages agricoles conventionnels.* » « *D'une façon générale, le bio et le recours aux espèces locales améliorent la résilience des abeilles* », ajoute ce chercheur, qui accueille également dans la forêt de Chizé, un conservatoire de l'abeille noire (*Apis mellifera mellifera*), une sous-espèce de l'abeille domestique présente dans l'Ouest de l'Europe, des Pyrénées à la Scandinavie, symbole d'une apiculture plus extensive.

UN AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL DES ABEILLES

D'autres voix, regroupées autour de l'ONG Pollinis, des Éditions de Terran et de la revue trimestrielle *Abeilles en liberté*, remettent également en question certaines pratiques apicoles intensives, en vigueur notamment aux États-Unis. Toutes se font le chantre non seulement de l'abeille noire mais aussi des usages alternatifs, comme les ruches Warré, ou les ruches-troncs. Christophe Gatineau, agronome spécialisé dans la permaculture (auteur d'*Éloge du ver de terre*

« Nous avons trouvé jusqu'à 37 % de couvains, 20 % d'abeilles adultes et 53 % de miel supplémentaires dans les colonies entourées de parcelles agricoles bio. »

VINCENT BRETAGNOLLE, CENTRE D'ÉTUDES BIOLOGIQUES DE CHIZÉ

et *Éloge de l'abeille*, Flammarion), est affirmatif : « *Soyons clairs, le problème numéro un pour les abeilles, ce sont les pesticides. Mais il y en a d'autres. Car le paradoxe, c'est que cette mortalité a amené certains pour reconstituer leur cheptel, à se fournir en reines un peu partout dans le monde, notamment en Sicile ou à Malte, à pratiquer la transhumance pour aller dans des espaces moins pollués mais de façon trop massive ou encore, devant le manque de floraison, à nourrir leur ruche avec trop de sucre. Tout cela a conduit à un affaiblissement génétique des abeilles.* »

À 1700 mètres d'altitude, dans la magnifique vallée des Encombres, dans le parc de la Vanoise, des petits ruchers multicolores disposés dans un enclos au bord →

On en trouve des traces 7000 ans avant Jésus-Christ. Présent dans les civilisations égyptienne, grecque et romaine, le célèbre nectar irrigue toute notre histoire, y compris religieuse.

LA FANTASTIQUE ODYSSEE DU MIEL

Le miel existait avant l'arrivée de l'homme sur Terre, mais les premières représentations de récoltes datent d'environ 7000 avant Jésus-Christ et sont enfouies dans une grotte près de Valence, en Espagne. On y voit des hommes, accrochés à des cordes tenter d'atteindre des ruches sauvages sur le flanc d'une falaise. Une pratique qui existe encore en Inde ! Et entre l'Espagne de l'Antiquité et l'Inde d'aujourd'hui, de très nombreux peuples ont connu l'exploitation apicole. L'origine du miel, son rapport aux fleurs, et la poésie qui en découle ont inspiré de nombreuses mythologies. Le mot ruche est un des rares vocables hérités du langage des Gaulois, qui désignaient par le terme *rûsko* l'écorce qui servait à construire les maisons des abeilles. Mais c'est aux mariages dans l'Égypte antique, et au miel qui y était consommé, que nous devons l'expression de « lune de miel ».

SE NOURRIR ET SE SOIGNER

En Égypte, justement, l'abeille est considérée comme d'origine divine, issue des larmes du dieu Ré. D'où la place prise par le miel dans tous les aspects de la vie des Égyptiens. En médecine, il était connu pour ses vertus cicatrisantes, anti-inflammatoires, antiseptiques et même aphrodisiaques. En cuisine, il servait d'édulcorant pour le vin et imbibait les gâteaux. Enfin, en ce qui concerne la religion, il était utilisé notamment pendant les rites liés au pharaon, comme en témoignent les nombreuses représentations qui ornent les murs des pyramides.

En Grèce puis dans l'Empire romain, le miel devient même un sujet dont débattent les philosophes et les médecins. Hippocrate préconise largement l'utilisation du miel, pour se nourrir comme pour se soigner de maux divers de ceux évoqués par les Égyptiens : colique, dysenterie, soin des dents, ulcères, hémorroïdes... les vertus



CE TRAITÉ DE MÉDECINE ET DIÉTÉTIQUE du XIV^e siècle décrit les vertus du miel.

s'accumulent. Les Grecs portaient du miel en offrande aux dieux, aux esprits de la mort ou aux héros. Les athlètes en venaient à en consommer chaque fois qu'ils s'apprêtaient à entrer dans le stade. Une pratique sans doute liée à l'ambrosie, substance permettant l'immortalité des dieux grecs et qu'on considérait comme cousine du miel.

L'Ancien Testament exalte les délices du nectar en terre promise (Exode 3, 8.17). L'Église encouragera l'utilisation des abeilles pour produire de la cire, augmentant mécaniquement la production de miel. Des religieux exercèrent l'apiculture, sous l'égide de saint Ambroise de Milan, un Père de l'Église, saint patron de la profession depuis le XVI^e siècle. **o.n.**



d'une prairie fleurie, attirent l'œil du visiteur. « Ce sont les ruches du Conservatoire de l'abeille noire, où d'un côté nous faisons de la production de miel "classique" et de l'autre, un élevage reproductif de reines », explique Klébert Silvestre, 56 ans, adjoint au maire des Belleville (3500 habitants à l'année et plus de 60000 l'hiver, avec les stations de ski de Val Thorens et Les Menuires) et apiculteur. « Mes deux grands-pères avaient des ruches, mais ce n'est que lors du décès du second, en 2006, et alors que j'avais 43 ans, que j'ai décidé de devenir apiculteur, à côté de mon activité de secouriste. Je voulais me rapprocher de la nature, non plus uniquement pour l'observer, mais pour faire avec. Et je me suis tourné tout naturellement vers l'abeille noire, qui est notre espèce locale, à la fois plus robuste et plus adaptée à notre territoire. » Selon Klébert Silvestre, celle-ci, contrairement à sa réputation, n'est pas plus agressive que la douce et productive buckfast, sa grande rivale domestique, par exemple. « L'abeille noire est défensive. Elle ne réagit que si elle a l'impression que vous ne respectez pas son habitat », dit-il, en se promenant en short et tee-shirt au milieu de ses ruchers...

En lien avec le parc de la Vanoise mais aussi avec Lionel Garnery, chercheur au CNRS et président



À LIRE

POUR LES ENFANTS

Mission : sauver les abeilles, d'Henri Clément, Rue de l'échiquier jeunesse.

La Ruche et les abeilles à hauteur d'enfant, de Fabrice Allier, Rouergue.

« C'est plus facile à faire ici, en zone de montagne, mais il faut arriver à ce qu'une ruche soit le plus autonome possible sur son territoire. »

KLÉBERT SILVESTRE, APICULTEUR

du comité scientifique de la Fédération européenne des conservatoires de l'abeille noire (Fedcan) – il y a en 11 en France : à Ouessant, Groix, Belle-Île, dans les Cévennes, les Pyrénées, l'Orne, l'Hérault, en Île-de-France, Ardèche, Auvergne et Savoie –, Klébert Silvestre a mis en place un conservatoire, un sentier de randonnée et d'observation (avec panneaux explicatifs) et un espace muséographique dont l'ouverture est prévue en 2020.

VERS UNE APICULTURE PLUS DURABLE

Toutefois, la première mission du conservatoire reste scientifique, avec la recension des 359 colonies d'abeilles présentes sur la commune des Belleville.

En 2016-2017, le taux d'hybridation de cette population d'abeilles noires, qu'on pensait relativement épargnée du fait de son isolement, était monté jusqu'à 36 %. Mais, en 2017-2018, sur les 29 colonies sélectionnées par le conservatoire, ce taux a diminué à 24 %. « Ce qui valide notre action sélective pour arriver à le faire

descendre en dessous du seuil de 20 % dans la vallée des Encombres », estime-t-il. Car pour Klébert Silvestre et la vingtaine d'apiculteurs savoyards qui participent à ce programme, il n'y a pas de doute : « Si on veut s'en sortir – nous et nos abeilles – il faut aller vers une apiculture plus durable, avec le moins possible d'hybridation et aussi moins d'intrants, que ce soit pour le traitement du varroa ou pour le nourrissage en sucre. Même si je sais que c'est plus facile à faire ici, en zone de montagne, que dans les plaines de grandes cultures, il faut arriver à ce qu'une ruche soit le plus autonome possible sur son territoire. »

CHATONS DE NOISETIERS ET ÉPILOBES

Ses abeilles ont un choix de reines, des premiers chatons de noisetiers, au printemps, jusqu'aux épilobes des montagnes de la fin de l'été, en passant par les rhododendrons sauvages qui fleurissent en altitude. Et son délicieux miel, dont il produit 1000 kg par an dans une centaine de ruches, porte tous les labels possibles : AB, Esprit parc et Haute montagne. « Mais, ajoute le montagnard, le meilleur label, pour moi, c'est quand je les vois butiner de belles fleurs, un peu partout dans la nature. » **OLIVIER NOUAILLAS**

Sont-elles dangereuses ?

Début juillet, deux randonneurs ont été piqués plusieurs centaines de fois par des abeilles au Brignon, une petite commune au sud du Puy-en-Velay (Haute-Loire). Leur pronostic vital a même été engagé. Un fait divers très rare, mais qui rappelle une évidence : généralement non agressives, les abeilles peuvent, dans certaines conditions, présenter un danger pour l'humain, encore plus quand la personne est allergique. Une dizaine de cas mortels sont recensés chaque année en France, tous hyménoptères confondus (abeilles, bourdons, mais surtout guêpes et redoutables frelons). Face à ce danger, le législateur a pris certaines précautions. Toute installation de ruches, même une seule, doit être déclarée en préfecture. Dans chaque département, un arrêté préfectoral doit préciser les distances à respecter entre les ruches et les propriétés voisines. Elles varient de 20 à 100 mètres, parfois plus si elles se trouvent près d'un établissement public, comme une école. Enfin, il est recommandé de poser un panneau « Attention abeilles » à proximité des ruchers afin de prévenir les passants et les randonneurs. Ce n'est pas pour rien que les apiculteurs revêtent une combinaison étanche quand ils s'approchent d'une ruche domestique et se servent d'un enfumoir pour calmer les abeilles, qui deviennent parfois agressives quand elles sont dérangées dans leurs activités. En Haute-Loire, l'apiculteur venait d'ouvrir ses ruches pour récolter leur miel. Cela est déconseillé en pleine journée et par temps orageux (ce qui était le cas) et encore plus à proximité d'un chemin fréquenté. **O.N.**

LE DIFFICILE COMBAT POUR L'ÉTIQUETAGE

La réglementation de l'étiquetage des produits demeure encore très floue en France. Un phénomène d'autant plus préjudiciable que 80 % du miel consommé dans l'Hexagone provient de l'importation.

Le 25 octobre 2018, le conseil constitutionnel annonçait, à la surprise générale, qu'il censurait plusieurs articles de la « loi alimentation », née des états généraux du même nom. Parmi ceux-ci, l'article 43, rendait obligatoire l'étiquetage sur la provenance du miel, et mettait fin à la mention d'origine « UE/non-UE », encore trop souvent présente sur certains pots de miel vendus en France, et qui ne veut strictement rien dire (lire encadré page 35). L'argumentaire du Conseil constitutionnel était d'autant plus curieux qu'il justifiait sa censure par l'absence de lien direct entre le contenu de cette disposition sur l'origine du miel et le sujet de la loi, la qualifiant de « cavalier législatif » ! Or, le flou de l'étiquetage est d'autant plus dangereux pour les

consommateurs et les apiculteurs qu'en raison de la baisse de la production dans notre pays, 80 % des produits consommés en France sont issus de l'importation. Notamment de Chine, où une enquête récente de l'UFC-Que Choisir a montré que 30 % des miels « premiers prix » étaient frelatés, coupés avec du sirop de sucre. Le miel chinois se vend 1,30€ le kg alors que le coût de production moyen du miel français est de 4,50€...

Heureusement, le Comité de soutien des élus à l'abeille et à l'apiculture ainsi qu'un certain nombre d'organisations apicoles, paysannes et environnementales n'ont pas abandonné la partie. Dès le début de 2019, au nom de ces élus de toutes tendances, Delphine Batho, ancienne ministre de l'Environnement, députée des

Deux-Sèvres, a déposé une proposition de loi comportant un seul article, ainsi rédigé : « Pour le miel composé d'un mélange de miels en provenance de plus d'un État membre de l'Union européenne ou d'un pays tiers, tous les pays de l'origine de la récolte sont indiqués sur l'étiquette. » Et début juin, l'Unaf, le syndicat national de l'apiculture, la Confédération paysanne et Agir pour l'environnement ont lancé une pétition « Pour la transparence sur l'origine des miels ». Une démarche approuvée par 94 % des Français selon un sondage Ifop réalisé le 28 juin 2019. D'ailleurs, à la mi-juillet, le gouvernement a annoncé un projet de décret qui rendra obligatoire sur l'étiquetage « la liste exhaustive des pays d'origine du miel, par ordre pondéral décroissant ». **O.N.**



LES RUCHERS DU CONSERVATOIRE DE L'ABEILLE NOIRE dans la vallée des Encombres, en Savoie, ont notamment pour mission d'éviter les hybridations.